



Commune de Romanel-sur-Lausanne

CONSEIL COMMUNAL

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL COMMUNAL
DU 3 AVRIL 2014**

Présidence M. Pierre-Alain MEYSTRE
Sont présents 48 Conseillères et Conseillers sur 59

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROMANEL-SUR-LAUSANNE

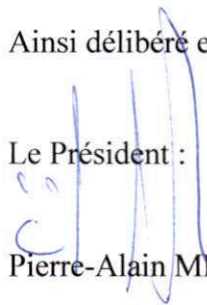
- vu le préavis municipal No 37 / 2014 « **Demande de crédit pour l'acquisition et la mise en place de matériel de vidéosurveillance** » adopté en séance de Municipalité du 24 février 2014 ;
- ouï le rapport de la Commission technique ;
- ouï le rapport de la Commission des Finances ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

- d'accepter le préavis municipal tel que présenté ;
- d'accorder un crédit de **CHF 75'000.- TTC** pour l'acquisition et la mise en place de matériel de vidéosurveillance ;
- d'autoriser le financement de cette dépense par la trésorerie courante ou, au besoin, sur les lignes de crédit disponibles ;
- d'autoriser l'amortissement de cette dépense par le compte 610.3313 intitulé « Amortissements des machines, mobilier et véhicules », sur une durée de 5 ans.

Ainsi délibéré en séance du 3 avril 2014.

Le Président :


Pierre-Alain MEYSTRE



La secrétaire :


Eliane CARNEVALE